CAP
PEINTRE AUTOMOBILE

OBJECTIFS

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle, de spécialité «peintre automobile» est un ouvrier qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries des véhicules. Son activité consiste au sein de l'équipe à :
- Préparer l'intervention sur le véhicule
- Réparer les éléments en matériaux plastiques détériorés
- Préparer la mise en peinture du véhicule
- Réaliser la mise en peinture du véhicule
- Préparer le véhicule à la livraison

Métier visé : Peintre automobile
Poursuite d'étude : CAP Carrosserie automobile ou un BAC PRO Carrossier peintre automobile

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis : à l'entrée en formation puis semestriel et examen final
Certifications obtenues en fin de formation : Attestation de fin de formation

INFORMATIONS

Délais et modalité d'accès : Contact par mail
Possibilité d'accueil de stagiaire en situation de handicap
RNCP : 37540
Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse BO du 27/04/2023

ACTIVITÉS ET TÂCHES

BLOC N1 - INTERVENIR ET RÉPARER UN ÉLÉMENT :
- Collecter les informations nécessaires
- Appliquer la méthodologie de réparation
- Remettre en conformité
- Contrôler la qualité de son intervention

BLOC N2 - PRÉPARER ET APPLIQUER DES PEINTURES
- Réaliser la préparation des fonds et des surfaces
- Appliquer les différents types de peinture
- Contrôler la conformité d'une application

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Prérequis : Sortie de 3e minimum
Durée : 2 ans (soit 800h)
Date : à partir de septembre en apprentissage
Formation en alternance : 1 semaine au CFA / 2 semaines en entreprise
Profils des intervenants : Formateurs - Enseignants
Taux de réussite : 1ere session en cours
Financement : 100% pris en charge par l'OPCO

CONTACT

CFA DE LA MOBILITE
4 rue Elsa Barraine
67200 STRASBOURG

contact@cfamobilite.fr
09 78 80 29 43
www.cfamobilite.fr

CFA DE LA MOBILITÉ — HESS AUTOMOBILE — COPMA — MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE